

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 99/84 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE DE CORSE AUX CONSEILS DES ETABLISSEMENTS DU SECOND DEGRE

SEANCE DU 2 JUILLET 1999

L'An mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, et le deux juillet, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. José ROSSI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Alexandre ALESSANDRINI, Nicolas ALFONSI, Marie-Jeanne BOSCHI-ANDREANI, Dominique BUCCHINI, Pierre-Jean CASTA, Pierre-Philippe CECCALDI, Joseph CHIARELLI, Vincent CICCADA, Jean-Charles COLONNA, Laurent CROCE, Joselyne FAZI-MATTEI, Robert FELICIAGGI, Jules-Laurent FERRANDI, César FILIPPI, Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Jean-Valère GERONIMI, Marie-Thérèse GRISONI, Simone GUERRINI, Jean JALPI, Mireille LANFRANCHI, Paul-Antoine LUCIANI, Toussaint LUCIANI, François-Xavier MARCHIONI, François MOSCONI, Madeleine MOZZICONACCI, Martin MURACCIOLI, Pierre-Timothée PIERI, Don Pierre PIETRI, Simon RENUCCI, Camille de ROCCA SERRA, José ROSSI, Paul RUAULT, Marcel SIMEONI, Michel STEFANI, Jean-Guy TALAMONI, François TIBERI, Émile ZUCCARELLI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Jean-Louis ALBERTINI à M. Don Pierre PIETRI
M. Joseph ANTONA à M. Jean JALPI
M. Jean-Claude BONACCORSI à M. Pierre-Timothée PIERI
M. Pierre CHAUBON à Mme Marie-Jeanne BOSCHI-ANDREANI
M. Paul GIACOBBI à M. Alexandre ALESSANDRINI
M. Jean-Baptiste LANTIERI à M. José ROSSI
M. Jean MOTRONI à M. Laurent CROCE
M. Paul QUASTANA à M. Jean-Valère GERONIMI
M. Gérard ROMITI à M. Vincent CICCADA
M. Ange SANTINI à M. Camille de ROCCA SERRA
M. Marie-Jean VINCIGUERRA à Mme Joselyne FAZI-MATTEI



ETAIENT ABSENTS : MM.

Paul PATRIARCHE, Antoine SINDALI, Jean-Toussaint TOMA.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** la loi n° 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU** la loi n° 83/663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83/8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
- VU** la loi n° 86/16 du 6 janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification des dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,
- VU** la loi n° 86/972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

DESIGNE ainsi qu'il suit ses représentants pour siéger aux conseils des établissements du second degré :

- Lycée Giocante de Casabianca - BASTIA :

Titulaire : M. Marie-Jean VINCIGUERRA
Suppléant : M. Pierre-Jean CASTA

- Lycée Technique Paul VINCENSINI - BASTIA :

Titulaire : M. Pierre-Jean CASTA ou M. Jean-Louis ALBERTINI
Suppléant : M. Marie-Jean VINCIGUERRA

- Lycée Pascal PAOLI - CORTE :

Titulaire : M. Pierre-Jean CASTA
Suppléant : M. Martin MURACCIOLI

- Collège GIRAUD - BASTIA :

Titulaire : M. Marie-Jean VINCIGUERRA
Suppléant : M. Pierre-Jean CASTA

- Collège MONTESORO - BASTIA :

Titulaire : M. Jean-Louis ALBERTINI
Suppléant : M. Don Pierre PIETRI



- Collège SAINT JOSEPH - BASTIA :

Titulaire : M. Joseph CHIARELLI

- Collège Simon VINCIGUERRA - BASTIA :

Titulaire : M. Jean-Louis ALBERTINI
Suppléant : M. Don Pierre PIETRI

- Collège Jean ORABONA - CALVI :

Titulaire : M. Ange SANTINI
Suppléant : M. Pierre-Jean CASTA

- Collège de CERVIONE :

Titulaire : M. Jean-Claude BONACCORSI

- Collège de CORTE :

Titulaire : M. Marcel SIMEONI
Suppléant : M. Martin MURACCIOLI

- Collège de l'ILE-ROUSSE :

Titulaire : M. Jules-Laurent FERRANDI

- Collège de LUCCIANA :

Titulaire : M. Jean-Louis ALBERTINI
Suppléant : M. Don Pierre PIETRI

- Collège de LURI :

Titulaire : M. Pierre-Jean CASTA
Suppléant : M. Jean-Louis ALBERTINI

- Collège de MOLTIFAO :

Titulaire : M. Pierre-Jean CASTA
Suppléant : M. Jean-Charles COLONNA

- Collège de MORTA :

Titulaire : M. François TIBERI

- Collège de SAINT FLORENT :

Titulaire : M. Jean-Louis ALBERTINI



- Collège de CASINCA - FOLELLI :

Titulaire : M. François-Xavier MARCHIONI

- Lycée Professionnel Fred SCAMARONI - BASTIA :

Titulaire : M. Michel STEFANI
Suppléant : M. Don Pierre PIETRI

- Lycée Professionnel Jean NICOLI - BASTIA :

Titulaire : M. Marie-Jean VINCIGUERRA
Suppléant : M. Don Pierre PIETRI

- Collège et Lycée Privés mixtes Jeanne d'ARC - BASTIA :

Titulaire : M. Jean-Louis ALBERTINI
Suppléant : M. Jean-Claude BONACCORSI

- Lycée de BALAGNE – ILE-ROUSSE :

Titulaire : M. Ange SANTINI
Suppléant : M. Pierre-Jean CASTA

- Lycée Laetitia BONAPARTE – AJACCIO :

Titulaire : M. Paul-Antoine LUCIANI

- Lycée FESCH – AJACCIO :

Titulaire : Mme Simone GUERRINI
Suppléant : Mme Marie-Thérèse GRISONI

- Lycée CLEMENCEAU – SARTENE :

Titulaire : M. Jean JALPI
Suppléant : Mme Marie-Jeanne BOSCHI-ANDREANI

- Collège FESCH - AJACCIO :

Titulaire : Mme Marie-Thérèse GRISONI
Suppléant : Mme Simone GUERRINI

- Collège Laetitia BONAPARTE - AJACCIO :

Titulaire : Mme Joselyne FAZI- MATTEI
Suppléant : Mme Marie-Thérèse GRISONI



- Collège du FINOSELLO - AJACCIO :

Titulaire : M. Paul RUAULT
Suppléant : Mme Marie-Thérèse GRISONI

- Collège des PADULE - AJACCIO :

Titulaire : Mme Joselyne FAZI-MATTEI
Suppléant : M. Paul RUAULT

- Collège de BONIFACIO :

Titulaire : M. Jean-Baptiste LANTIERI
Suppléant : M. Camille de ROCCA SERRA

- Collège Jacques de ROCCA SERRA - LEVIE :

Titulaire : M. Joseph ANTONA
Suppléant : M. Don Pierre PIETRI

- Collège de PETRETO :

Titulaire : M. Toussaint LUCIANI

- Collège de PORTICCIO :

Titulaire : M. Pierre-Jean CASTA

- Collège de PORTO-VECCHIO :

Titulaire : M. Camille de ROCCA SERRA
Suppléant : M. Jean-Baptiste LANTIERI

- Collège Jean NICOLI - PROPRIANO :

Titulaire : Mme Madeleine MOZZICONACCI

- Collège de SAINTE MARIE SICCHE :

Titulaire : Mme Simone GUERRINI

- Collège CLEMENCEAU - SARTENE :

Titulaire : M. Jean JALPI
Suppléant : M. Joseph ANTONA

- Collège Camille BORROSSI - VICO :

Titulaire : Mme Joselyne FAZI-MATTEI



- Lycée Professionnel du FINOSELLO – AJACCIO :

Titulaire : Mme Joselyne FAZI-MATTEI

- Lycée Professionnel Jules ANTONINI – AJACCIO :

Titulaire : Mme Joselyne FAZI-MATTEI

Suppléant : Mme Simone GUERRINI

- Etablissement Régional d'Enseignement Adapté – AJACCIO :

Titulaire : Mme Marie-Thérèse GRISONI

- Lycée Professionnel de PORTO-VECCHIO :

Titulaire : M. Camille de ROCCA SERRA

Suppléant : M. Jean-Baptiste LANTIERI

- Collège et Lycée Privés SAINT PAUL – AJACCIO :

Titulaire : Mme Simone GUERRINI

Suppléant : Mme Marie-Thérèse GRISONI

- Collège de BALEONE – AJACCIO :

Titulaire : M. Martin MURACCIOLI

Suppléant : M. Paul RUAULT

ARTICLE 2 :

La présente délibération qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 2 juillet 1999

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Pour copie certifiée conforme à l'original
Pour le Président de l'Assemblée de Corse
et par délégation
Le Secrétaire Général de l'Assemblée
Serge TOU


José ROSSI

